

exposé et insisté sur l'urgente nécessité de donner suite immédiatement à son projet de note. M. le Ministre d'Etat, ayant persisté dans son refus de signer, il a été convenu qu'on y réfléchirait jusqu'au lendemain et qu'on présenterait au Prince un nouveau projet. Ce projet a été élaboré ce matin, il ne s'écarte pas essentiellement de celui qui a été approuvé par le Conseil, il maintient les quatre conditions mais il omet le dernier paragraphe relatif à la consultation des populations sur toute autre combinaison que celle de la neutralisation. Le projet sera présenté au Prince dans une séance fixée à 1 heure.

« Le Roi est actuellement à Amsterdam. Il ne reviendra dans cette résidence que lundi prochain à deux heures.

Samedi 27 avril.

« J'ai été appelé de nouveau chez le Prince pour assister avec M. d'OLMART à la conférence fixée à 1 heure. La conférence a duré de 1 jusqu'à 5 heures. Elle a été orageuse, remplie d'incidents fort désagréables, marquée par des reproches adressés par le Prince au Gouvernement sur la lenteur qu'il met dans l'expédition des affaires, sur l'ignorance dans laquelle il le laisse relativement aux affaires les plus importantes, telles que nouvelle demande en concession du chemin de fer de ceinture, placards affichés en faveur de la France, préparatifs pour l'armement de la forteresse. Le Prince s'est encore plaint de l'attitude de l'Union qui ne démentirait pas même les bruits les plus absurdes répandus sur le compte de M. le baron de Tornaco. Il a hautement et énergiquement exprimé Son mécontentement à l'égard des fonctionnaires qui, oublieux de leur serment prêté au Roi, ont signé une adresse favorable aux vues de la France.

« Le Ministre d'Etat a présenté au Prince le nouveau projet de note à adresser aux cinq grandes puissances. Ce projet n'a pas non plus rencontré l'assentiment du Prince qui a tenu à coeur à faire passer le sien, en faisant cependant cette concession que celui du gouvernement le suive sous forme d'instruction ou de note explicative. Le Ministre d'Etat ayant persisté dans son refus de signer la note du Prince, sans en avoir au préalable référé au Conseil du Gouvernement et s'être mis en communication avec le Roi, le Prince a fini par déclarer qu'Il ne pouvait assumer la responsabilité d'un plus long retard et qu'Il signerait la note comme Lieutenant Représentant le Roi. Il a demandé à plusieurs reprises au Ministre d'Etat s'Il pouvait « poser cet acte ». *) M. de Tornaco lui a répondu qu'il pouvait certainement le faire, que lui ne pouvait l'en empêcher, mais qu'il croyait de son devoir de lui conseiller de s'abstenir.

« Le Prince a donc paraphé la minute, après avoir intercalé, avec le concours de M. d'Olimart la phrase suivante : „ Dans l'espoir que cette proposition sera favorablement accueillie, le gouvernement du

*) Mon grand-père ignorait évidemment le « Complexe d'Esopé » de mon oncle Marcel Noppeney.